

Paris : le vote sur les trottinettes en libre-service a coûté 390.000 euros

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 28 minutes ,

Mis à jour il y a 19 minutes



103.084 électeurs ont participé à la votation dimanche. *Gautierbzh / stock.adobe.com*

Ce montant concernerait «la mobilisation des 1 270 agents tenant les bureaux de vote», selon la mairie.

La votation citoyenne sur les trottinettes en libre-service à Paris, organisée dimanche et validant l'éviction à venir des 15.000 engins de ce type présents dans la capitale, a coûté 390.692 euros à la collectivité parisienne, indique la mairie à l'AFP. Les trois quarts de ce montant concernent «*la mobilisation des 1 270 agents tenant les bureaux de vote*», précise la mairie, sollicitée par l'AFP à ce sujet.

Dimanche, 103.084 électeurs ont participé à cette votation, soit 7,46% des Parisiens inscrits sur les listes électorales, pour un résultat à sens unique avec 89,03% de vote contre les trottinettes électriques en libre-service. Elles sont accusées par leurs

détracteurs d'être abandonnées n'importe où dans l'espace public, de frôler à toute vitesse les piétons sur les trottoirs, ou encore de présenter un mauvais bilan carbone.

La maire PS Anne Hidalgo, qui militait pour leur éviction mais s'était engagée à respecter le résultat du vote, a confirmé le retrait au 1er septembre des trois opérateurs, qui déploient chacun 5000 véhicules dans la capitale. L'opposition, à l'instar du maire LR du VIe arrondissement Jean-Pierre Lecoq, accuse l'exécutif d'avoir «*fait valider par un vote une décision qu'il a déjà prise mais qu'il ne veut pas assumer seul*».

0,28 euros par électeur inscrit

La facture de la votation «*représente un coût de 0,28 euros par électeur inscrit*», affirme la mairie. Soit moins que lors des dernières élections municipales de 2020 (3,4 millions soit 2,52 euros par électeur inscrit), ou pour les deux élections de 2022, la proutidentielle (3 millions soit 2,23 euros) et les législatives (2 millions soit 1,91 euros), toujours selon les chiffres communiqués par la mairie.

Pour cette consultation inédite, les bureaux de vote avaient été rassemblés dans 21 sites de la capitale, les mairies d'arrondissement pour la plupart. Les trois exploitants avaient réclamé en vain le vote électronique, susceptible de stimuler leur jeune clientèle, et plus de bureaux de vote afin d'obtenir «*une mobilisation plus large et représentative*». Anne Hidalgo a salué une «*belle journée pour la démocratie participative*» et annoncé une nouvelle votation au printemps 2024, qui pourrait rassembler «*plusieurs questions*» à définir.

À lire aussi

Les abonnés au gaz risquent de payer leur facture plus cher

Une ex-base militaire française se convertit à l'énergie solaire

Réforme des retraites : «Ce n'est pas l'Europe qui demande», insiste Thierry Breton

